

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 89 promulguant à la côte française des Somalis et dépendances

n° 89

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 janvier 1942

Numéro JO
n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro
28 février 1942

VISAS

Est promulgué à la Côte française des Somalis l'arrêté ministériel du 30 janvier 1942 prononçant radiation et nomination de mem bres de la Chambre de commerce de Djibouti. Le Secrétaire d'Etat aux colonies, Vu le décret du 24 octobre 1941 concernant les Chambres de commerce dans les colonies.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er , — Sont radiés de la liste des membres de la Chambre de commerce de Djibouti : MM. Callard, Poggioli, Codaiier, Rousset, Bert, Sheth, Zaki Eddin, Phaure, Kisso Nergrs, Sydonidos, Kalidas. Art. 2. — Sont nommés : 1° Membres titulaires de ladite Chambre : MM. Chudeau et de Lalagade; 2° Membres suppléants : Marnier et de Nas de Tourris.

BERGERET.